

**DECLARATION DU BENIN A  
L'OCCASION DE LA PREMIERE  
SESSION DU COMITE  
PREPARATOIRE DE LA TROISIEME  
CONFERENCE MONDIALE DE LA RRC  
(JAPON 2015)**

Je voudrais, avant tout propos, saluer au nom de la délégation du Bénin, l'excellente conduite des travaux de cette 1<sup>ère</sup> session du comité préparatoire pour la Troisième Conférence Mondiale des NU sur la réduction des risques de catastrophe.

Je voudrais également m'allier à tous les pays ici présents pour présenter mes félicitations à tous les membres du Bureau pour la confiance placée en eux notamment les co-Présidents mais particulièrement Mme Margareta Whoshorom, Représentante Spéciale du SG des NU et remercier tous les acteurs ayant œuvré à la tenue et la réussite de cet évènement.

Vu l'importance des défis à relever en cette matière et les efforts

toujours immenses à consentir, afin d'offrir un peu plus de mieux-être à nos populations vulnérables, je voudrais vous assurer d'emblée du soutien et de l'engagement du Bénin à la déclaration du Groupe Afrique au cours de la session d'Abuja.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour réitérer le message de témoignage de mon MISPC à Abuja au nom du Gouvernement Béninois, la gratitude de tout le peuple béninois aux Partenaires Techniques et Financiers

pour leur sollicitude constante vis-à-vis de mon pays dans le domaine de la prévention et la gestion des inondations, des risques de catastrophes naturelles, d'atténuation et d'adaptation aux conséquences néfastes du changement climatique.

**Mesdames et Messieurs,**

Le Bénin a signé en 2005 au Japon, le Cadre d'Action de Hyōgo (2005-2015) et dans ce cadre nous nous employons à instaurer la résilience des communautés et des

collectivités, face aux catastrophes, par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes.

Alors, le gouvernement a inscrit la question de réduction des risques de catastrophe au rang de ses priorités et les avancés notées avaient été déjà énumérées au cours de la session d'Abuja.

Cependant, permettez qu'il soit proposé pour une prise en compte les points ci-après :

1. La prise en compte de la réduction des risques de

catastrophes dans les activités de développement axées sur le principe du genre,

2. La promotion de la participation et le leadership des filles en matière d'éducation liée aux risques de catastrophes par le biais de projets scolaires d'apprentissage et de développement mis en œuvre au niveau communautaire.

3. La création à moyen ou long terme d'une Agence du SNU ayant pour mission spécifique la RRC.

4. La création et le renforcement du partenariat Public /Privé dans le domaine de l'accès à des technologies et des équipements solaires résilients en lien avec la Formation des Formateurs dans les pays vulnérables dans la prévention des Risque des Catastrophes.

Nous réitérons pour finir notre soutien par anticipation à toutes les

résolutions qui seront issues de cette troisième Conférence de 2015 et prenons l'engagement de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

**Je vous remercie.**